

**DELIBERATION**  
**SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 31 AOÛT 2017**

Nombre de Conseillers : 19  
En exercice : 19  
Présents : 14  
Pouvoirs : 1  
Votants : 13

Date de convocation du Bureau Communautaire :  
Le 23/08/2017

Le 31 Août 2017, le Bureau communautaire, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Jean-Claude AUBERT, Bernard GRISON, Marie Jeanne BEGUET (n'a pas pris part aux délibérations), Brigitte COULON, Jacky DUTRUC, Marc PECHOUX (n'a pas pris part aux délibérations), Vincent LAUTIER, Pierre PERNET, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Richard SIMMINI, Etienne SERRAT, Martial THEVENET, Frédéric VALLOS.

Absents excusés : Christian BAISE (pouvoir à Bernard REY), Yves DUMOULIN, Raymond MOUSSY, Daniel DOMPOINT, Richard PACCAUD.

Assistaient : Daniel VIGNARD (Savigneux), Monique ROUGEON (Ars sur Formans), Géraldine RAYNAL (DGA-CCDSV).

**OBJET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF – Demandes de subventions pour le programme de travaux 2017 à Reyrieux et pour les schémas directeur des systèmes d'assainissement d'Ars-sur-Formans et d'Ambérieux-en-Dombes**

M. REY Bernard, Vice-Président en charge de l'Assainissement, présente ces demandes de subventions.

D'une part, il rappelle que la CCDSV réhabilite les réseaux d'assainissement sur la commune de Reyrieux. Ces travaux ont pour objectif de réhabiliter des tronçons de réseaux d'assainissement qui présentent des défauts d'étanchéité soit par la technique de gainage, soit en tranchée ouverte.

L'opération s'inscrit dans le cadre du schéma directeur d'assainissement réalisé en 2016 qui prévoit la réhabilitation de plusieurs tronçons du réseau d'assainissement (Actions n°56,57,58,59,60 et 61 – Priorité 1) sur la commune de Reyrieux.

Le coût de ces opérations, au stade Avant-Projet sont les suivantes :

- OP 71-0313\_Réhabilitation réseau - Chemin du Clos REYRIEUX (scénario 2) : 15 000 € H.T,
- OP 71-0322\_Réhabilitation réseau - Rue A.L. Duriat REYRIEUX : 11 000 € H.T,
- OP 71-0323\_Réhabilitation réseau - Montée de Curtil REYRIEUX : 3 000 € H.T,
- OP 71-0324\_Réhabilitation réseau - Tennis REYRIEUX : 13 500 € H.T,
- OP 71-0325\_Réhabilitation réseau - Rue J. Compagnon REYRIEUX (scénario 2) : 28 500 € H.T,
- OP 71-0326\_Réhabilitation réseau - Rue de Gigneux REYRIEUX : 9 000 € H.T,

Le démarrage des travaux est prévu à l'automne (Septembre-Octobre 2017).

D'autre part, M. Bernard REY indique que les stations d'Ars-sur-Formans et Ambérieux-en-Dombes sont régulièrement sujettes à des surcharges hydrauliques. Cette unité de traitement est suivie de près par les services de la Police de l'Eau (DDT 01). Aussi, cette unité et son réseau de collecte font l'objet de diagnostic à travers la réalisation d'un schéma directeur. Il permettra d'établir un programme de travaux de mise en conformité de ce système d'assainissement (réseaux + station).

La mise à jour du plan de zonage d'eaux usées de ces communes sera réalisée durant ces études ainsi que la régularisation des déversoirs d'orage au titre de la loi sur l'eau.

Le cout de chacune de ces études est estimé à 35 000 € H.T.

Ces opérations sont susceptibles d'obtenir des subventions de la part du Conseil départemental de l'Ain et de l'Agence de l'Eau selon les modalités d'intervention du plan départemental de l'eau et du programme d'actions « Sauvons l'eau ! » (2013-2018).

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité :

- ✓ **APPROUVE** le projet de travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement à Reyrieux évalué à 80 000 € H.T et son plan de financement ;
- ✓ **APPROUVE** le projet de schéma directeur du système d'assainissement de la station d'épuration d'Ars-sur-Formans évalué à 35 000 € H.T et son plan de financement ;
- ✓ **APPROUVE** le projet de schéma directeur du système d'assainissement de la station d'épuration d'Ambérieux-en-Dombes évalué à 35 000 € H.T et son plan de financement ;
- ✓ **S'ENGAGE** à mener à terme ces opérations selon les principes de la charte qualité nationale des réseaux d'assainissement ;
- ✓ **SOLLICITE** les subventions auprès de l'Agence de l'Eau et du Conseil départemental de l'Ain pour la réalisation de ces 3 opérations ;
- ✓ **AUTORISE** le président à signer toute pièce nécessaire à ces demandes ;
- ✓ **AUTORISE** pour ces opérations le Département à percevoir l'aide attribuée par l'Agence de l'Eau pour le compte de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée et à la lui reverser ;
- ✓ **DEMANDE** l'autorisation au Conseil départemental de l'Ain et à l'Agence de l'Eau de pouvoir commencer les travaux et les études par anticipation, sans préjuger des aides éventuelles qui pourraient être attribuées.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **22 SEP. 2017**  
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20170831-2017B23-A5  
Affichage le :

**22 SEP. 2017**

A Trévoux, le 31/08/2017

**Le Président,  
Bernard GRISON**

